

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 358

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Mars 1996

Les CFF se sont mis au franglais fédéral. Ils annoncent, à propos de l'abonnement général, un nouveau *Service Center* de l'AG.

«Zürich»

Dans le numéro d'octobre-novembre de SUISSE INFO, à Lausanne, on trouvait quatre fois dans les deux premières pages le nom de *Zürich*. Un de nos confrères a signalé à la rédaction que cet *Umlaut* n'a pas cours en français, et qu'on écrit de même Grutli ou Dubendorf.

Ajoutons que, dans les gares romandes, les haut-parleurs annoncent trop souvent les trains pour Zurich avec la prononciation *D'Zurich*.

(Défense du français, n° 358, mars 1996)

«Indoor»

De Sportinformation, à Genève (9 février): «Dans ce haut du tableau, l'Afrique du Sud, sur le gazon de Johannesburg, et la France, *en indoor* à Besançon, seront favoris...»

Qu'est-ce qui empêche le rédacteur d'un tel texte d'écrire «en salle» à Besançon?

(Défense du français, n° 358, mars 1996)

Mettre en exergue

On peut dire: mettre en relief, mettre en évidence, mettre en valeur. Néanmoins, beaucoup préfèrent «mettre en exergue», peut-être parce que ça fait plus savant?

Mais cela n'a pas le même sens! L'exergue est un petit espace réservé dans une médaille pour recevoir une inscription, une date; par extension, l'inscription elle-même. Au figuré, ce qui présente, explique: mettre un proverbe en exergue à un texte, à un tableau.

(Défense du français, n° 358, mars 1996)

Avant que (ne)

En principe, «avant que» peut être facultativement suivi ou non de «ne», encore que ce «ne» soit presque toujours inutile.

Mais on peut approuver la distinction que fait A. Thérive en cas de doute: «Le chef de gare siffle avant que le train parte» – «Je veux arriver sur le quai avant que le train ne parte» (crainte et doute).

(Défense du français, n° 358, mars 1996)

«L'on»

Pourquoi écrire «C'est le moins que *l'on* puisse dire», plutôt que «c'est le moins qu'on puisse dire»? Ou encore: «Lorsque *l'on* voit ce qui se passe» plutôt que «lorsqu'on voit...»? Pense-t-on faire plus élégant? C'est en réalité balourd.

L'euphonie commande l'emploi de «l'on» dans certains cas, notamment après *ou*, *et*, *où*, *si*, et pour éviter une cacophonie (exemple: ce que l'on conçoit).

(Défense du français, n° 358, mars 1996)

Souffrir

La distinction entre «souffrir de quelque chose» et «souffrir quelque chose» (= supporter, permettre) n'est pas l'apanage, on le sait, du vocabulaire des sports: «La victoire de Servette ne souffre *d'aucune* discussion»...

Mais voici un cas bien différent (JOURNAL DE GENÈVE du 8 février): «La réalisation d'un Gymnase intercantonal serait une première en Suisse, où la souveraineté cantonale en matière d'instruction publique n'a jusqu'ici souffert *d'aucune* entorse.» Question: la souveraineté cantonale peut-elle se faire une entorse?

(Défense du français, n° 358, mars 1996)